

# A Gauche unis pour l'avenir de Saint Joachim

Elections municipales des 23 et 30 mars 2014

**9 axes de développement,  
50 propositions concrètes  
pour l'avenir de Saint Joachim**



Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher-e-s ami-e-s,

Vous disposez du « pré-projet » sur lequel notre liste « **A gauche, unis pour l'avenir de Saint Joachim** », a travaillé depuis plusieurs mois. Conformément à nos engagements, nous tenions en juin dernier, notre première réunion publique afin de lancer cette construction co-élaborative fondée sur le principe de la démocratie participative. Cette démarche exigeante demande rigueur et respect de la parole citoyenne. Elle est, de notre point de vue, la seule qui permette d'élaborer des projets conformes aux intérêts de la population, aux intérêts de notre commune.

A leur lecture, vous constaterez que les propositions concrètes que nous formulons pour l'avenir de notre commune sont ancrées dans la vie quotidienne de nos concitoyennes et concitoyens. Rien de plus normal puisque c'est avec beaucoup d'entre vous que nous les avons construites.

Si l'enjeu de ces élections municipales porte évidemment et en premier lieu sur les projets qui seront soumis à votre vote, vous aurez à vous exprimer sur le bilan de l'équipe sortante et également sur les femmes et les hommes qui composent les différentes listes qui se présentent à vos suffrages.

Pour ce qui nous concerne, comme pour l'élaboration de notre programme, clarté et transparence sont à l'ordre du jour. Notre liste de gauche est clairement ouverte à celles et ceux qui partagent des valeurs de solidarité, de respect des engagements, de progrès.

Parce que la crise rend la vie quotidienne plus dure à nos concitoyennes et concitoyens, nous avons de grandes ambitions pour l'avenir notre commune, pour sa population. Modestement, mais avec détermination, nous voulons être utiles à notre ville, nous voulons vous être utiles.

C'est donc avec confiance que les 23 et 30 mars prochain la liste « A gauche, unis pour l'avenir de Saint Joachim » sollicitera vos suffrages pour l'élection municipale de Saint Joachim.

Véronique MAHE  
Conseillère municipale  
Conseillère régionale

# La démocratie : enjeu de la gestion municipale.



Alors que la démocratie s'articule autour de trois piliers : démocratie représentative, démocratie participative, démocratie sociale, notre système institutionnel privilégie la démocratie représentative.

Ainsi, les candidates et candidats viennent devant les électrices et électeurs avec un programme sanctionné par un vote. Nombreux sont les élu-e-s qui considèrent avoir la durée du mandat pour mettre en œuvre leur programme, qui sera de nouveau mis aux voix dans le scrutin suivant. Un mandat municipal a une durée de six années, dans lesquelles beaucoup de choses peuvent évoluer. De notre point de vue, cette pratique, par trop délégataire, éloigne les citoyennes et citoyens des décisions et de leur mise en œuvre.

*Il faut donc conjuguer les trois axes de la démocratie pour répondre aux enjeux de la gestion municipale.*

## La démocratie représentative

La démocratie représentative couvre une partie du débat citoyen et permet le fonctionnement des institutions.

**Encore faut-il l'appliquer avec respect et rigueur !**  
Pour ce qui nous concerne :

- Nous appliquerons avec le plus grand soin les règles de la vie municipale.
- Nous mettrons en place des commissions sectorielles par pôles d'intérêt municipal (culture, sports, travaux, éducation, finances ....) qui réuniront régulièrement l'ensemble des élu-e-s municipaux.
- Nous créerons les conditions pour que chaque élu-e-s puisse participer au Conseils municipaux dans les meilleures conditions. Convocations et documents mis à disposition dans les meilleurs délais.
- Un compte rendu exhaustif des travaux sera effectué après chaque Conseil municipal, ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Nous communiquerons avec la population sur l'avancement des projets portés par notre liste.
- Chaque élu-e-s municipal aura en charge la représentation d'un quartier.
- Nous tiendrons des permanences d'élu-e-s.

## La démocratie participative

La démocratie participative est constitutive du « vivre ensemble », de l'élaboration de projets partagés, d'un partage de l'exercice du pouvoir, des décisions.

- Nous élirons un-e Adjoint-e à la citoyenneté.
- Nous mettrons en place un Conseil Communal de développement qui représentera les tranches d'âge des « Juniors et Séniors ». Il aura vocation à réfléchir et travailler à l'avenir de notre commune, aux grands projets structurants et à l'aménagement urbain.
- Nous mettrons en place un Conseil municipal des jeunes et des enfants, en appui avec l'Education Nationale et l'Association Strat'air. Il s'agit, par la pédagogie, de donner accès aux enfants à la pratique de la démocratie.
- Nous désignerons des délégué-e-s d'Iles qui organiseront des réunions de « quartiers » pour y recenser les besoins.
- Dans une logique de budget participatif, nous définirons des enveloppes de quartiers pour financer des travaux de proximité.
- Nous présenterons chaque année le budget municipal à la population en réunion publique.

## La démocratie sociale

La démocratie sociale permet de régir les rapports sociaux au sein de la collectivité. Si des évolutions sont possibles et nécessaire dans une commune, le statut de la Fonction Publique Territoriale reste le socle du contrat territorial.

- Nous respecterons scrupuleusement le statut de la Fonction Publique Territoriale. Il implique le respect des agents, leur intégrité, leur liberté. Il définit le principe de loyauté des agents qui doivent exécuter les missions qui leurs sont confiées. Le loyalisme, qui consiste à adhérer aux orientations politiques des majorités n'est pas de mise.
- Nous contribuerons aux élections des organismes paritaires et à leur bon fonctionnement.
- Avec le centre de gestion des collectivités, nous travaillerons à la mise en œuvre d'un plan de formation des agents.
- Nous favoriserons les déroulements de carrières.

# ► Le monde associatif : un atout irremplaçable pour St Joachim.

Souvent l'œuvre de bénévoles, le monde associatif est d'une richesse irremplaçable. Culturel, sportif, éducatif, caritatif... il participe de la socialisation des femmes et des hommes qui s'investissent, et de celles et ceux qui bénéficient de cet investissement, il valorise la part du meilleur de chacun au service de tous.

Parce qu'il est au cœur de la vie de la commune, de la vie de ses habitants, il est un atout de cohésion et de développement de la collectivité. Créateur de lien inter générationnel, de solidarité, il transmet des valeurs « du vivre ensemble » qui contribuent aux équilibres d'une commune.

*Il est l'exact contraire de l'individualisme que voudrait imposer le modèle libéral !*

Parce que nos concitoyennes et concitoyens ont le sens de la solidarité, le tissu associatif est particulièrement dense dans notre commune. Il offre des activités très diverses.

## ► Notre ambition : permettre l'accès aux activités à toutes et tous !

Notre soutien ira aux associations et à leurs bénévoles qui s'engagent sans compter. Parce qu'il traduit une réalité concrète, ce soutien passe par l'octroi de subventions.

Mettre en œuvre une politique juste et efficace passe par la transparence de l'utilisation des fonds publics que nous devons à nos concitoyennes et concitoyens.

Un recensement précis des associations, de leur nombre d'adhérents, de leur projet de développement sera réalisé avec, en cas de besoin, l'aide des services de la ville.

***Parce que l'accès aux activités est parfois confronté aux questions financières,***

- Nous instituerons le principe d'un PASS culture, sport, cinéma pour les jeunes...il sera également utilisable sur le coût d'une licence.
- Nous mettrons en place un Office Municipal des Sports (OMS). L'ambition est de construire avec l'ensemble des clubs sportifs une politique sportive cohérente de la ville, d'engager la réflexion sur le développement d'activités et la création d'activités nouvelles.
- Nous travaillerons à la réalisation d'une salle multifonctions.

## ► la jeunesse

L'enfance, la jeunesse portent l'avenir de notre société, de notre commune : éveil, éducation, loisirs, culture, sports et santé sont autant de domaines dont l'accès doit être ouvert à toutes et tous. Ils supposent des services et des structures d'accueil diversifiés et adaptés.

Parce que nous avons une vision globale, nous misons sur la réussite des jeunes. Ils ont droit aux meilleures conditions d'enseignement, à l'excellence, à l'accès à des formations de qualité pour les métiers d'avenir.

Nous devons les aider à construire leur avenir de futurs adultes responsables à égalité de droits et de devoirs. Nous mènerons avec eux un combat déterminé pour l'égalité des chances, contre les discriminations, pour faire reconnaître leurs compétences, leurs talents, leurs ambitions et bien sûr leur participation concrète à la prise de responsabilités, de l'école jusqu'au Conseil municipal.

- Nous voulons mettre en œuvre une politique dynamique de la jeunesse avec l'installation d'un espace jeune rénové.
- Nous renforcerons notre partenariat avec l'association Start'Air.
- Nous mettrons en place un Conseil municipal des jeunes.

# ► L'emploi, un défi majeur.

Certes, une commune ne peut avoir toutes les réponses face au défi de l'emploi, notamment dans la période de crise systémique que nous connaissons. Pour autant, elle doit mener son action propre pour agir sur son territoire dans le domaine de ses compétences.

Aussi, ses élu-e-s doivent agir avec volontarisme à la défense et au développement des bassins d'emplois dont ils ont la charge.

De ce point de vue, à proximité de notre commune, le pôle industriel de l'Estuaire est un atout primordial pour notre ville et la Carène. **Le Grand Port Maritime** est une infrastructure essentielle qui doit avoir les espaces et les finances permettant son développement.

**La construction navale** subit une situation difficile dont elle n'est pas sortie aujourd'hui. Les élu-e-s Communistes et Républicains se sont mobilisés autour de l'Appel des 50 personnalités pour sa défense, de même qu'ils se mobilisent en ce moment pour la commande des ferries de la Société Nationale Maritime Corse dans nos Chantiers. Nous sommes de celles et ceux qui croyons à son avenir et que le défendons avec force. Les salariés et leurs organisations syndicales savent pouvoir compter sur notre entière solidarité et sur notre détermination pour que vive et se développe le dernier chantier de construction naval civil de notre pays.

Notre solidarité va aussi au tissu des PME qui a subi de durs revers, étranglé par les grands donneurs d'ordre, qui les contraignent à réduire sans cesse les « coûts ».

## *Dans ce contexte, nous portons les propositions suivantes :*

- Défendre la construction navale, promouvoir sa diversification vers la construction de tous type de navires, veiller à ce que l'Etat, actionnaire public, pèse de tout son poids dans ce sens.
- Accompagner le développement du Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire et la requalification des espaces publics, à l'étude actuellement.
- Soutenir le tissu des PME qui subissent la dictature des grands donneurs d'ordre et qui sont pénalisées par rapport aux grandes entreprises : elles sont souvent taxées à 30 % ! quand les grands groupes ne le sont qu'à 8 %. Elles sont aussi pénalisées dans l'accès à l'emprunt, les banques préférant mobiliser leurs finances pour des placements spéculatifs.

Nous voulons mieux aider les Briéronnes et Briérons privés d'emploi :

- nous proposons la création d'un adjoint à l'emploi dans notre ville, en liaison avec les services existants (Pôle emploi, Région Pays de la Loire).
- Nous développerons les conventionnements avec les institutions existantes pour créer les meilleures conditions d'accueil des salariés privés d'emplois, afin de faciliter la recherche d'emploi, de formation professionnelle.



## ► Des finances locales au service d'un projet novateur

Après la purge budgétaire de l'an passé pour les collectivités, l'annonce d'une nouvelle réduction de 15 milliards d'euros en 2014 des dépenses publiques vient en écho au "ras le bol social" qui s'exprime massivement dans le pays. Dans ces conditions, les budgets des collectivités vont devenir des exercices de funambules entre recettes qui diminuent et dépenses qui augmentent.

De ce point de vue, si l'acte 3 de la décentralisation s'apparente plus à une déconcentration, les collectivités vont se voir confier des compétences et des responsabilités sans moyens financiers afférents pour y faire face. La réforme des rythmes scolaires en est un exemple : le temps périscolaire allongé est à leur charge. Nous soutenons la demande de l'Association des Maires de France de pérenniser l'aide de l'Etat, à hauteur des dépenses constatées dans les communes qui l'appliquent déjà.

Nous militons pour une réforme profonde de la fiscalité de justice et de solidarité.

La réforme de la Taxe Professionnelle a conduit à exonérer les entreprises, particulièrement les plus grosses, d'une grande part de leurs contributions, compensés par l'Etat. Ainsi, la raffinerie Total, qui payait 11 millions de TP à la Carène, ne verse plus aujourd'hui que 2 millions d'euros ! Au total, c'est 29,5 millions d'€ d'économisé pour les 20 premières entreprises de la CARENE.

Comme le propose le premier ministre, il y a urgence à engager un grand débat - que nous voulons national - sur une réforme fiscale de justice qui permette de répondre aux besoins des populations, défis des collectivités, au développement des services publics.

Dans le contexte, il est nécessaire de ménager le pouvoir d'achat des familles de St Joachim. L'effort fiscal doit rester responsable et solidaire, il doit peser sur les plus fortunés, les grandes entreprises et les banques qui spéculent honteusement.

**Notre objectif : Une fiscalité locale stable pour la Taxe Foncière et la Taxe d'Habitation**

## ► Pour une intercommunalité utile à St Joachim

La place de St Joachim doit être défendue dans la CARENE. Parce que la commune est le lieu de démocratie par excellence, l'acte 3 de la décentralisation ne doit pas réduire le poids des communes. Il doit permettre une clarification des compétences, des responsabilités et des financements afin de dégager une stratégie financière conforme aux engagements municipaux.

**Nous sommes pour l'autonomie des communes et pour une intercommunalité de projets.**

En premier lieu, parce qu'il s'agit d'un enjeu pour l'attractivité de notre ville, nous voulons des transports en commun efficaces, plus fréquents et financièrement accessibles. Tous les indicateurs attestent du bien-fondé de la mise en place du réseau « HÉLYce ». Que ce soit du point de vue de la fréquence, de la rapidité, du confort, de la sécurité, le constat est unanime pour reconnaître l'évolution positive.

Reste que St Nazaire et les communes avoisinantes en ont largement bénéficié, ce qui n'est pas le cas de St Joachim. Certes, nous avons vu quelques modifications, mais nettement insuffisantes. Ainsi, se rendre à St Nazaire dans le cadre d'un déplacement domicile/ travail relève de la gageure. Il faut plus d'une heure pour parcourir ce trajet et la fréquence n'est pas au rendez-vous. Les moyens financiers existent pour que chaque habitant de la CARENE soit traité à égalité.

A l'heure où les questions environnementales prennent une importance particulière, tout doit être fait pour favoriser le développement du transport en commun.

### *Nous proposons :*

- Nous porterons l'ambition d'une intercommunalité de projets avec des financements liés aux projets.
- Nous agirons au sein de la CARENE pour défendre les intérêts de notre commune.
- Nous agirons pour que le versement transport des entreprises permette de répondre aux besoins.
- Nous œuvrerons à l'amélioration du transport urbain pour St Joachim.
- Nous consulterons et informerons nos concitoyens concernant les tarifications de l'eau, des transports en commun, des piscines.

# ► Urbanisation de la ville

## Accueillir des populations nouvelles, dans le respect de l'identité de St Joachim.



La loi SRU (Gaysot) a fait de la densification urbaine un enjeu de développement durable. Nous ne pouvons en effet poursuivre dans une logique d'étalement urbain qui rogne des terres agricoles et pose des problèmes écologiques à court, moyen et long terme.

Dans ce contexte, l'aménagement urbain doit s'inscrire dans un projet global pour notre commune et ses habitants. L'enjeu couvre la réponse aux besoins de la population en termes de logements, de Services Publics, d'équipements, de mixité sociale, de sécurité...

Avec 84 Kilomètre carré, notre commune a la plus grande superficie des communes de Brière, 14% seulement est constitué de terre, dont 7% sont constructibles. Ces contraintes fortes imposent une réflexion sérieuse pour répondre au défi de l'urbanisation. D'autant que le coût du foncier en façade maritime pousse les accédants à la propriété entrer dans les terres.

Dans ce contexte, la loi et la perte de recettes fiscales, qui incite les élu-e-s à densifier l'habitat pour permettre l'augmentation des recettes fiscales, peut modifier profondément l'identité d'une commune.

**La spécificité de Saint Joachim appelle donc à la plus grande vigilance et la plus grande détermination pour protéger et développer son patrimoine.**

Si le Plan Local d'Urbanisme en débat appréhende nombres de ces aspects, les orientations qu'il préconise ne permettent pas de répondre au défi d'un développement harmonieux et durable de notre commune. Ainsi, les propositions de modifications de zonage sont essentiellement utiles à justifier des stratégies d'aménagement.

Si nous concevons le Plan Local d'Urbanisme dans sa dimension intercommunale, donc naturellement avec la CARENE, nous serons d'une grande fermeté quand à la place de la commune dans les choix qui seront effectués. C'est aux Briéronnes et Briérons de décider pour leur commune !

La spécificité de Saint Joachim appelle donc à la plus grande vigilance et la plus grande détermination pour protéger et développer son patrimoine.

Si le Plan Local d'Urbanisme en débat appréhende nombres de ces aspects, les orientations qu'il préconise ne permettent pas de répondre au défi d'un développement harmonieux et durable de notre commune. Ainsi, les propositions de modifications de zonage sont essentiellement utiles à justifier des stratégies d'aménagement.

Si nous concevons le Plan Local d'Urbanisme dans sa dimension intercommunale, donc naturellement avec la CARENE, nous serons d'une grande fermeté quand à la place de la commune dans les choix qui seront effectués. C'est aux Briéronnes et Briérons de décider pour leur commune !

### *Nous proposons :*

- Nous avons l'ambition de porter une politique d'urbanisation dynamique qui permette l'accueil de populations nouvelles dans le respect et la cohérence urbanistique.
- Nous serons garants du respect des règles urbanistiques. Les «gagneries» des îles ne pourront être urbanisées.
- Dès 2001, l'assainissement a été réalisé sur l'ensemble de la commune. Quasiment aucun habitant n'est confronté au problème des règles de l'assainissement non collectif (SPANC), ce qui est une chance pour nos populations. Cela nous permet de proposer une urbanisation cohérente pour un développement harmonieux de la ville. Elle passe par l'utilisation rationnelle de tous les secteurs.

# ► La sécurité des biens et des personnes : un enjeu pour les déplacements, un choix de société.

## La sécurité routière

La sécurité des déplacements dans la ville est un élément essentiel de la sécurité quotidienne. Permettre les déplacements doux des habitants (piétons, cycles...), en même temps que les véhicules motorisés, relève d'aménagements routiers fonctionnels.

### *Nous proposons :*

- L'aménagement en entrée de ville de la route départementale 16, entre l'île de Mazin et la Claie de Mazin.
- La poursuite des aménagements entre Pendille - le rond-point du Pintré (la Clairvaux- rue du stade).
- La modification des carrefours sur les voies communales (le chêne-île de bais, Ménac-la Guillardais, Bais-Brécun, Fédrun) suivant les études DDE de 2007.

## La sécurité civile...

La liberté des uns commence où s'arrête celle des autres...  
Ce proverbe de bon sens pose les termes du débat concernant la sécurité des biens et des personnes.

La municipalité sortante a opté pour la mise en place d'une vidéo protection dans de nombreux points de la ville. Le coût de cet investissement s'élève à 120 000€ hors subventions. Une telle somme doit être mieux utilisée en activant les différents leviers pour lutter contre les incivilités, la délinquance.

Au-delà de cette question financière, reste l'efficacité d'un tel équipement. Toutes les enquêtes réalisées attestent précisément de l'inefficacité de la vidéo surveillance. La mise en place de ce dispositif conduit à déplacer les problèmes vers d'autres lieux et non à les supprimer.

Nous sommes favorables à la mise en œuvre d'un dispositif lorsqu'il s'agit de protéger des infrastructures, des bâtiments publics, dans le respect des règles du droit.

- Nous redéfinirons les plages horaires de l'éclairage public en fonction des lieux.

Si l'appareil répressif doit être activé lorsque nécessaire, lutter réellement et durablement contre la délinquance suppose d'activer d'autres leviers.

- La prévention est un atout majeur, elle passe par l'éducation. C'est donc l'ensemble de ces éléments que nous voulons activer pour être pleinement efficace.

# ► L'Eco-Tourisme : un atout du développement culturel, écologique et économique.

## **Notre ambition : remettre Saint Joachim au cœur de la Brière.**

Le tourisme impacte notre commune. Il ne doit pas être subi, mais au contraire réfléchi et organisé pour répondre aux trois défis du respect de la population, du respect de la nature et du développement économique. C'est pourquoi, nous nous inscrivons dans une démarche d'Eco-Tourisme qui couvre l'ambition d'un tourisme supportable, durable, et économiquement viable.

Cette pratique suppose un autre développement, volontariste et harmonieux. En appui avec le projet du Parc de Brière qui travaille au développement à l'Est du Marais, nous avons l'ambition, grâce à leurs particularités, de valoriser nos îles, le marais et son histoire.

## **Nous avons l'ambition de tourner notre histoire vers l'avenir.**

L'étude de développement à l'Est du Marais, effectuée par le Parc de Brière, a retenu Rozé et Fédrun pour socle. La réserve Pierre Constant devrait connaître des travaux lourds en perspective de la création d'un « Musée du Marais ». Un gîte devrait également trouver sa place dans ce secteur.

### *Nous proposons :*

- Nous proposons la mise en place de liaisons douces en sites propres (piétonnes, cyclables....) permettant de rejoindre les îles par un circuit en boucle. Nous voulons définir un parcours multi-usages qui permette l'accès au marais à toute personne désireuse d'appréhender la deuxième zone humide de France. Balades, photographies, peintures, contemplation... pourront être accessibles par des sentiers de randonnées, sans handicaper la pratique traditionnelle de la pêche et de la chasse.
- Nous proposons la mise à disposition de cycles par abonnements temporaires pour favoriser les déplacements doux.
- Nous proposons de changer la destination de l'ancienne école de Fédrun qui doit accueillir du logement sociale pour en faire le cœur d'un centre de ressource sur les zones humides, dans lequel un équipement d'accueil pourra répondre aux besoins de classes vertes, d'y installer des expositions de peintres, photographes, des ateliers d'écritures...
- Nous proposons d'aménager un emplacement à proximité des commerces pour permettre l'accueil des campings car. Leur présence est effective. Elle doit être gérée et réglementée pour répondre aux besoins de ce mode de tourisme.
- Nous proposons la tenue d'un marché d'été constitué d'artisans et de commerçants locaux qui valorisent les produits du terroir.

